

POUR REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE REIMS

CANTON DE MOURMELON VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREPAIL
SEANCE DU 08.02.2024

Point de situation

Monsieur le Maire nous parle, en préambule, de Benoit, employé communal, qui s'est fracturé le bras en glissant sur le verglas. Il ne peut donc plus travailler pendant plusieurs semaines. De ce fait la commune de Trépail recherche un employé communal.

Arnaud Beaufort : RAS

Cyril Beaufort : RAS

Ghislain Olivier informe le conseil de sa journée de formation en gendarmerie pour apprendre à se comporter le plus pacifiquement possible avec les personnes qui ne respectent pas la loi et ne pratiquent pas le civisme. Pour lui, ce fût un moment très instructif.

Il a également participé à un audit pour une évaluation du pôle scolaire des Petites Loges. Étaient présents, des enseignants venus d'autres établissements, des parents d'élèves, des élus et les membres du corps enseignant. Le compte rendu est à venir et proposera des améliorations si besoin.

Il s'avère déjà un manque évident de discipline pendant les moments du périscolaire car il n'y a aucune règle de vie. Les enfants sont trop libres et en profitent.

Il informe que le sapin de Noël a très vite été démonté grâce à de nombreux volontaires. Il remercie tous les aidants et en particulier l'entreprise Carré.

Il explique également qu'un audit va être réalisé en mars pour la certification des vignes de la commune. Il demande à réfléchir pour créer une commission vignes. Ce sont Alain Guillaume et Guillaume Élie qui seront chargés de remplacer Ghislain pour les enregistrements de tous les différents produits de traitements et autres travaux pour la traçabilité.

Guillaume Élie : RAS

Hubert Carré propose de remplacer les plants de vigne manquants dans certaines parcelles et de marquer les pieds atteints par la maladie de bois noir. Il signale la présence de SOGEMA venus dans le chemin des prés. Il prévient également que certaines personnes montent en 4×4 dans la forêt alors que les barrières de dégel sont posées.

Brice Beaufort : RAS

Éric Laffargue : RAS

Alain Guillaume informe que l'ASA a reçu le bilan de l'étude hydraulique concernant le terroir et que les points critiques sont les chemins du cimetière, du Champra et de la Fontaine qui sont à traiter en priorité pour aider l'eau à s'infiltrer le mieux possible. Il signale également un gros morceau de fer dangereux qui dépasse sur le chemin des Baudières et qu'il faudrait retirer en priorité. Il signale aussi une grande fissure dans le talus du chemin du Champra vers les bassins .

Sylvie Gérard Maizieres demande si la randonnée « Stasbourg - Paris » va passer dans la forêt de Trépail ou simplement sur la route. Elle demande aussi si un bac pour biodéchets sera installé sur le terrain des camping-cars. Monsieur le Maire nous explique que Trépail n'est pas sélectionné pour avoir ce type de conteneurs. Pour les particuliers, il est possible d'obtenir un composteur gratuitement pour les déchets verts en faisant une formation sur le net (conditions décrites sur le site www.grandreims.fr).

Pascale Redon signale que 6 arbustes ont été déplacés sur le terrain de la Croix des Champs pour donner plus de visibilité aux véhicules. Elle prévient aussi que les jeunes de l'ESAT reviennent au village le 21 février. Elle propose de réfléchir pour améliorer la bande de végétaux rue du cimetière afin que cela reste propre tout le temps.

Ordre du jour

Monsieur le Maire nous donne un bilan plus positif des réponses à l'enquête concernant la création d'une micro crèche à Trépail . Il y a 21 réponses dont 13 sont vraiment intéressées. De plus, on peut aussi espérer de nouvelles familles avec jeunes enfants ou bébés dans les futures habitations de la grande cour du haut et naissances à venir.

Monsieur le Maire fait passer toutes les nombreuses cartes de vœux.

Monsieur le Maire montre le devis Mizon pour les travaux de nettoyage et curetage des gouttières de l'église. Il reste 2 gouttières à nettoyer mais elles sont inaccessibles. Peut-être faisable en faisant une trappe dans le clocher avec des risques énormes. Le devis est de 2214€.

Monsieur le Maire montre également le devis Mizon pour la maison de la famille Wiltgen, rue de la source ,pour une réparation de deux vélux. 2 options sont proposées : soit par des vélux simples au prix de 1867 € soit modèle supérieur au prix de 2293€.Le conseil choisit l'option du remplacement à 1867€.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il ne reste plus d'étiquette de champagne. Il faut donc réfléchir à en refaire mais avec le nouveau logo et en parler avec la maison Palmer.

Pour ce qui est de la maison en ruine ruelle Jean Lefevre, l'arrêté préfectoral est enfin arrivé. Son affichage doit être posé pendant 2 mois, puis envoyé en recommandé au propriétaire. Celui-ci doit le signer et nous le retourner. Ensuite, la préfecture envoie tout le dossier au juge et il faut attendre le retour du juge avant toute intervention. Pour le moment, il n'y a aucune opposition du propriétaire.

Monsieur le Maire nous informe que le petit appartement au-dessus de la poste est loué depuis le février.

Monsieur le Maire nous fait part que, à l'issue de la réunion concernant la réunion des ENR (énergies renouvelables), personne n'est venu proposer un terrain pour mettre des panneaux solaires.

Monsieur le Maire fait part de la proposition du Grand Reims de mettre deux conteneurs pour tubes et ampoules. Du fait de la déchetterie à proximité, Trépail continuera de déposer ce genre de déchets à Villers Marmery .

Monsieur le Maire informe le conseil que ENEDIS va venir faire des élagages en haut des Neigettes sur du lierre et un érable et au Mont de Nesle pour un noyer et un érable .

Monsieur le Maire prévient que la machine à pizzas vient d'être changée mais que la qualité des produits reste exactement la même.

Monsieur le Maire annonce que le recensement fait par Madame Frédérique Mouteaux s'est très bien passé mais qu'il reste 2 personnes à recenser à ce jour. 1 personne qui est en vacances et va le faire à son retour et une personne qui s'y oppose. Fin du recensement prévu le 17 février.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une nouvelle loi imposant aux communes de numérotter chaque maison, grange, garage etc. Et de dénommer chaque rue et impasse communale. Cela concerne tout le village sauf le chemin des Jardinots qui est le seul chemin dépendant du Grand Reims.

Tour de Table

Alain Guillaume demande à réfléchir aux futurs décors de Noël. Monsieur le Maire lui propose un rdv avec une commerciale concernée.

Éric Laffargue propose de retirer la signalisation de l'ancienne boulangerie. Il demande également de revoir le balisage du chemin des loges dont le fléchage n'est plus visible.

Brice Beaufort demande de revoir et de mettre au goût du jour le site.

Hubert Carré :RAS

Guillaume Élie :RAS

Ghislain Olivier propose également de repenser les décorations de Noël.

Cyril Beaufort : RAS

Arnaud Beaufort demande où en sont les travaux qui doivent se faire dans le chemin le long de son quai de réception de caisses de raisins. Monsieur le Maire lui explique que ce sera fait en même temps que le long du mur de Hervé MATHELIN, place de la Mairie mais explique que ce sont de si petits travaux que l'entreprise fera ça quand ils n'ont pas de gros travaux.

Sylvie Gérard Maizieres : RAS

Pascale Redon : RAS

La séance se termine à 22H15